

« Les événements du 22 septembre 1992 ont été vécus comme un véritable traumatisme par ceux qui y ont été confrontés. Depuis cette date, de nombreux travaux de protection ont été réalisés.

Néanmoins, nous devons rester vigilants.

Les syndicats de rivières (l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux et le SMOP pour Sarriens) ainsi que les collectivités territoriales ont un rôle important à jouer dans l'information et la sensibilisation au risque inondation, notamment auprès des enfants des écoles primaires.

Les défis majeurs à relever seront l'entretien et la restauration de nos digues dans le cadre de la GEMAPI ainsi que tous les ouvrages de protection. »

Anne-Marie Bardet, Maire de Sarriens.



Repère de crue dans la cour de l'école maternelle "P'tit Mousse".

Les acteurs et les mesures de la gestion post-inondations :

Au lendemain de la catastrophe, plusieurs acteurs se sont attelés à la lutte contre les inondations sur ce territoire.

Peu après 1992, en matière d'urbanisme, l'Etat, a débloqué des crédits conséquents (10 millions d'euros sur le département) à l'attention des particuliers pour des travaux de **réduction de la vulnérabilité**. C'est ainsi que certaines maisons à Sarriens ont pu être réhaussées.

Il a également prescrit un PPRi (Plan de prévention des risques d'inondation) sur le bassin Sud-Ouest Mont Ventoux, approuvé en 2007, qui a permis de **stopper l'urbanisation** dans les zones les plus exposées et d'imposer des mesures de **réduction de la vulnérabilité** aux nouvelles constructions, en particulier la mise à la cote des planchers.

L'Etat a également financé des PAPI sur les bassins de l'Ouvèze et Sud-Ouest Mont Ventoux.

La commune, de son côté s'est dotée d'un DICRIM (Dossier d'information communal sur les risques majeurs) publié en 1999 et d'un PCS (Plan communal de sauvegarde publié en 2012). Un **topoguide** spécifique aux inondations a été réalisé en 2010 à sa demande par le CPIE des Pays de Vaucluse (téléchargeable sur son site www.apare-cme.eu/fr rubrique ressources).

L'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux, qui a récupéré la compétence GEMAPI auprès de la CoVe (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat-Venaissin), a porté deux PAPI successifs (2004 puis 2016). Le premier a mis en avant la **complexité hydrologique et hydraulique** du bassin et la nécessité d'une harmonisation de la gestion des digues des rivières pour éviter les arrivées brutales des eaux sur les enjeux principaux. Une des actions majeures entreprises a été la mise en place d'un



Maisons réhaussées d'un étage au lotissement des pruniers.

Le bassin écrêteur de la Blouvarde.

Crédit EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux.



bassin écrêteur sur le tronçon amont de la Mayre de Payan (bassin de la Blouvarde).

Enfin le **Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale**, également porteur d'un PAPI, se consacre, au droit de Sarriens, essentiellement à la **gestion de la végétation** du lit (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien) et à l'**entretien des digues** qui sont actuellement remises aux normes. L'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux en fait de même sur son territoire.



La Grande Levade et ses déversoirs. En haut : en temps normal. En bas : en crue. Crédit EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux.



SARRIENS 1992

Inondations et rurbanisation

Situation : Sarriens est située au cœur de la plaine du **Comtat Venaissin**, ceinturée à l'est par le mont Ventoux, au nord par le massif des Dentelles de Montmirail, au sud par les Monts de Vaucluse et à l'ouest par la vallée du Rhône.

Dans un relief à **faible pente**, le territoire communal est, d'une part, longé à l'ouest par l'**Ouvèze** (à plus de 3 km du centre du village) et se trouve d'autre part à la convergence d'un **réseau de rivières** qui se réunissent à proximité du centre et constituent ainsi le bassin **Sud-Ouest Mont Ventoux**. La principale d'entre elles, le **Brégoux**, recueille les eaux de différentes rivières originaires des Dentelles de Montmirail (La Salette et Le Lauchun, Le Seyrel puis La Mayre de Payan) et traverse les zones urbaines de l'est de l'agglomération. Le Brégoux conflue ensuite avec une autre rivière originaire du Ventoux (Le Mède) pour former la Grande Levade qui ceinture la commune au sud avant de rejoindre l'Ouvèze à Bédarrides.

Inondations d'hier, territoires d'aujourd'hui sur l'arc méditerranéen

Des profils en toit problématiques



Exemple de profil "en toit" de la Salette, du Lauchun et du Seyrel au lieu-dit "Belle-Île".

Ce réseau qui traverse une zone à faible pente a naturellement créé des **zones marécageuses** qui ont commencé à être aménagées dès le XI^{ème} siècle.

Ces aménagements consistaient à **endiguer** les lits vifs des rivières pour gagner sur les marais et **assécher les terres**. Les espaces cultivés pouvaient alors être irrigués en gravitaire via des martellières présentes dans le corps des digues. En outre, des **déversoirs** de sécurité permettaient de réduire la pression sur les digues lors des crues. Ces endiguements, sans cesse **surélevés**, ont réduit les zones humides et ont confiné les rivières dans leurs lits mineurs qui se sont ainsi retrouvées perchés au-dessus de leurs lits moyens et majeurs. Ces digues n'ont donc pas été conçues pour la protection des personnes et des biens.

Ces rivières, dites au profil "en toit", dominent aujourd'hui une mosaïque de casiers dans lesquels les eaux de pluies et les eaux de surverse s'accumulent, comme dans une cuvette, lors d'épisodes pluvieux intenses.

Belle-Île est aujourd'hui une zone humide protégée qui abrite, entre-autre, le castor. L'héritage du passé marécageux de Sarriens se retrouve également dans la toponymie de certains quartiers (Les Palluns, Les Mians, la Feyssemianne...).

Crédit : EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux.

Ce document a été réalisé par la Mission Interrégionale "Inondation Arc Méditerranéen" (MIIAM) et le bureau d'étude SUDALEA.

Maquette Éric Mégou, traduction Alexander Colvine
Remerciements à : la Mairie de Sarriens, l'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux, le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP), la préfecture et la Direction Départementale des

Territoires de Vaucluse (DDT 84), le SDIS 84, Anne-Marie Bardet (mairie de Sarriens), Heidi Faïn, Martine Frizet, Laurent Guerry, Hervé Oubrier.
Les photos dont le crédit n'est pas précisé sont de Jean-Marc Décombe/SUDALEA.

publication : avril 2021



SUDALEA



D'un milieu rural à un milieu rurbain

Originellement confiné sur un tertre hors d'eau et cerné de marécages, le village de Sarrians a connu un développement urbain très important à partir des années 1950, passant de près de 3 000 habitants en 1954 à plus de 6 000 aujourd'hui.



Vues aériennes de Sarrians en 1953 à gauche et en 2018 à droite. Le cercle rouge identifie le vieux village construit sur une hauteur. En bleu, le lit mineur du Brégoux.

Concomitant avec une **absence de crues majeures depuis 1951**, le développement urbain de la commune a concentré de nombreux enjeux (lotissements, activités économiques, voiries, équipements publics...) dans des casiers dominés par les lits perchés des cours d'eau.

1992, à la croisée d'un évènement majeur et d'une urbanisation galopante

Le 22 septembre 1992 est surtout connu comme la **catastrophe de Vaison-la-Romaine** dont les images impressionnantes de l'Ouvèze, passant avec furie sous le pont romain, restent dans la mémoire de beaucoup.

C'est cependant un **évènement plus vaste** qui a touché le Nord-Vaucluse, le sud de la Drôme, le département de l'Ardèche et le nord-est du Gard.

Le maximum des précipitations s'est abattu sur le bassin de l'Ouvèze, juste en amont de Vaison-la-Romaine, avec un cumul de près de **300 mm** dont la majorité est tombée en moins de deux heures en début d'après-midi avec des intensités atteignant **20 litres d'eau/m² en 6 minutes**.

La rivière est alors entrée très rapidement en crue et a semé la désolation jusqu'à sa confluence avec le Rhône à Sorgues.

Au niveau de Sarrians, située en rive gauche, l'Ouvèze a débordé et a envahi une partie de son territoire mais l'essentiel de la crue s'est propagé sur la rive droite plus basse.

C'est surtout le débordement majeur des cours d'eau du **bassin Sud-Ouest Mont-Ventoux** qui a sinistré gravement la commune et particulièrement **les quartiers les plus bas** comme celui des **Mians**. En effet, avec, d'une part des eaux piégées par simple ruissellement (le cumul à Sarrians même a été de 250 mm) et, d'autre part, par la formation de brèches en cascades dans les digues notamment de la Salette, du Lauchun, de la Mayre de Payan et du Brégoux, certains quartiers ont été inondés **en quelques minutes seulement**. Avec une **contrainte en aval**, liée à la crue de l'Ouvèze qui a bloqué les écoulements et, comme dans le lotissement des Pruniers, où l'eau a été retenue par des **obstacles** (remblais de l'ancienne voie ferrée et du Boulevard du Comtat-Venaissin), l'eau a atteint par endroits **2m50 de hauteur**.



Les inondations historiques :



Le parking du supermarché sous les eaux le 9 septembre 2002. Crédit : EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux

Que ce soit pour l'Ouvèze ou pour le bassin sud-ouest Mont-Ventoux, cet évènement survient longtemps après celui de novembre 1951 qui s'était produit avec moins d'intensité toutefois et sur un territoire moins urbanisé et moins imperméabilisé. Il faut remonter au « Grand désastre » du 21 août 1616 pour retrouver une crue d'une telle importance. Celle de 1992 a été qualifiée de centennale (temps de retour 600 ans). D'autres nombreuses crues concomitantes font parties de leurs histoires comme celles de 1608, 1886, 1907, ou encore 1924. D'autres inondations moins intenses ont suivi celle de 1992 comme en septembre 2002, décembre 2003 et décembre 2008.



Des témoins nous racontent :

Guillaume Bonnet, envoyé spécial à l'AFP à Sarrians rapportait ceci dans la presse :

Jean-Pierre Ugo a l'air complètement hagard. Les yeux humides il raconte comment il a vu mourir son troupeau de mouton de 210 têtes.

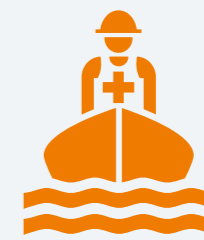
« Quand mes bêtes ont vu la vague d'eau, elles se sont tétanisées. Je me suis alors réfugié sur un arbre et j'ai hurlé au secours pendant deux heures, en voyant défiler à mes pieds, des voitures, des cuisinières, des troncs d'arbres. C'est alors qu'un hélicoptère est venu me récupérer en descendant à quelques centimètres de l'eau. »

Un riverain du lotissement des pruniers nous raconte près de 40 ans plus tard.

« L'eau est montée en à peine un quart d'heure d'un mètre cinquante. Elle a brisé les vitres de la véranda et je me suis profondément entaillé le pied. Il a presque fallu m'amputer. Peu après nous avons reçu des aides de l'Etat pour surélever notre maison d'un étage. »

André Rey, maire de Sarrians en 1992 « Il n'y a pas de morts mais tout le monde a été touché. L'électricité est encore en partie coupée et deux des trois écoles sont fermées. Et on ne sait toujours pas si l'eau est potable »

Une riveraine du quartier des Mians « C'est affreux, il y a trois ans on avait fait tout refaire notre maison. On a eu deux fois la foudre, le garage a brûlé. Mais là c'est le pire. On est vaccinés jusqu'à la fin de nos jours »



Dans le Vaucluse, le bilan est très lourd :

38 victimes : 33 dans le Vaucluse (principalement à Vaison-la-Romaine), 4 en Ardèche et une à Buis-les-Baronnies dans la Drôme. Parmi eux, une dizaine de touristes étrangers pris au piège dans des campings,

63 communes sinistrées dont 31 lourdement,

7 000 familles sinistrées (9 000 personnes) dont 120 totalement démunies et relogées chez l'habitant,

153 maisons et 80 commerces détruits (2 134 à réhabiliter), **244 millions d'euros** indemnisés par les assureurs,

700 entreprises sinistrées dont 330 artisans, **1 500 agriculteurs** touchés pour un montant de 22 millions d'euros de dégâts,

109 millions d'euros de dégâts dans les collectivités,

50 km de routes, 500 km de fossés et **11 ponts** à reconstruire,

Le **plan Orsec** a permis de déployer 300 pompiers, un régiment du Génie, 8 hélicoptères et 2 avions sur zone. **(8 000 hommes engagés)** jusqu'au 15 octobre).

A Sarrians :

Aucune victime mais 3 sur Aubignan, située au bord du Brégoux, juste en amont du village. Les dégâts se sont élevés à près de 170 000 euros sur les bâtiments, et à 1,5 millions d'euros sur les voiries. 400 maisons ont été dévastées et certaines ont dû être démolies.



Le lotissement des pruniers le 22/09/92. Crédit : mairie de Sarrians.



Et aujourd'hui